

Forêt ancienne du Lac-Preston

Érablière à tilleul et à hêtre et prucheraie à bouleau jaune

Écosystème forestier exceptionnel de la région des Laurentides

EN QUOI CET ÉCOSYSTÈME EST-IL EXCEPTIONNEL ?

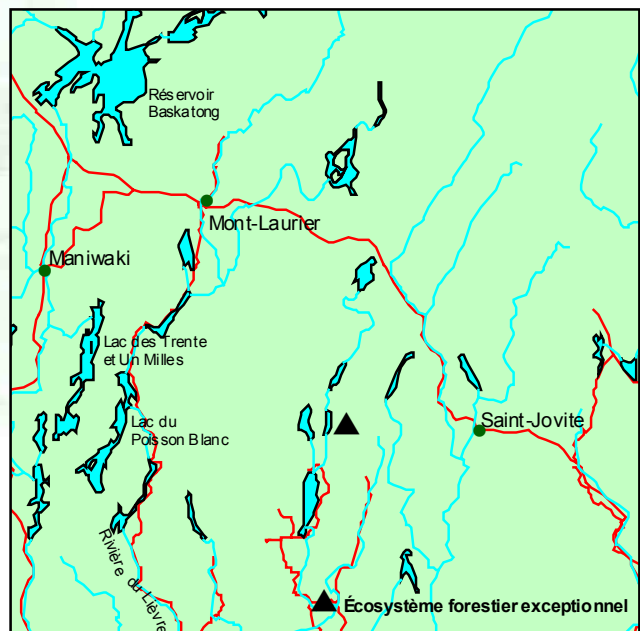
Deux raisons principales expliquent le caractère exceptionnel de cette forêt ancienne. D'abord, elle n'a pas été sérieusement affectée par des perturbations naturelles sévères (feux, épidémies d'insectes et vents violents) depuis au moins 400 ans. Ensuite, il s'agit d'un écosystème « vierge » qui n'a jamais été aménagé ou perturbé par les activités humaines. Ainsi, cette forêt a pu évoluer naturellement et développer des caractéristiques uniques tant en ce qui a trait à la diversité des essences qui la composent, dont les peuplements dominés par la pruche peu communs au Québec, que des particularités de leur structure, notamment la taille remarquable atteinte par certains arbres et l'abondance de bois mort. Les érablières et les prucheraies de cette forêt se régénèrent essentiellement grâce aux petites trouées, c'est-à-dire que les espaces créés dans le couvert par les arbres morts récemment sont comblés par les arbres plus jeunes du sous-étage. Cette dynamique de succession, typique d'une forêt ancienne, crée des peuplements dominés par des essences qui peuvent croître à l'ombre et exclut celles qui ont besoin de beaucoup de lumière pour leur développement, comme les peupliers ou les pins. On peut observer dans ces peuplements des chicots de 110 cm de diamètre, des débris ligneux au sol de 100 cm et même un bouleau jaune âgé de plus de 420 ans. Finalement, les superficies couvertes par ces peuplements, soit environ 300 ha, ajoutent à leur valeur sur le plan de la conservation.

PORTRAIT SOMMAIRE DE LA FORÊT ANCIENNE DU LAC-PRESTON

La forêt ancienne du Lac-Preston, située à moins de 50 km à l'ouest de la municipalité de Saint-Jovite, fait partie du sous-domaine bioclimatique de l'érablière à bouleau jaune de l'ouest. Cette unité écologique est dominée par les essences feuillues et certaines essences conifériennes, comme la pruche ou le thuya occidental, associées surtout à la zone de forêt feuillue. À une échelle plus locale, les peuplements se situent dans une région où le relief de hautes collines est assez prononcé et où on trouve de nombreux secteurs recouverts par des dépôts meubles minces à très minces qui laissent parfois voir la roche mère, surtout

sur les sommets ou sur les pentes fortes. Les peuplements de cet écosystème forestier exceptionnel sont de compositions diverses et, après plusieurs centaines d'années sans perturbations majeures, il s'est établi une végétation dominante bien adaptée aux conditions prévalant sur chacune des stations

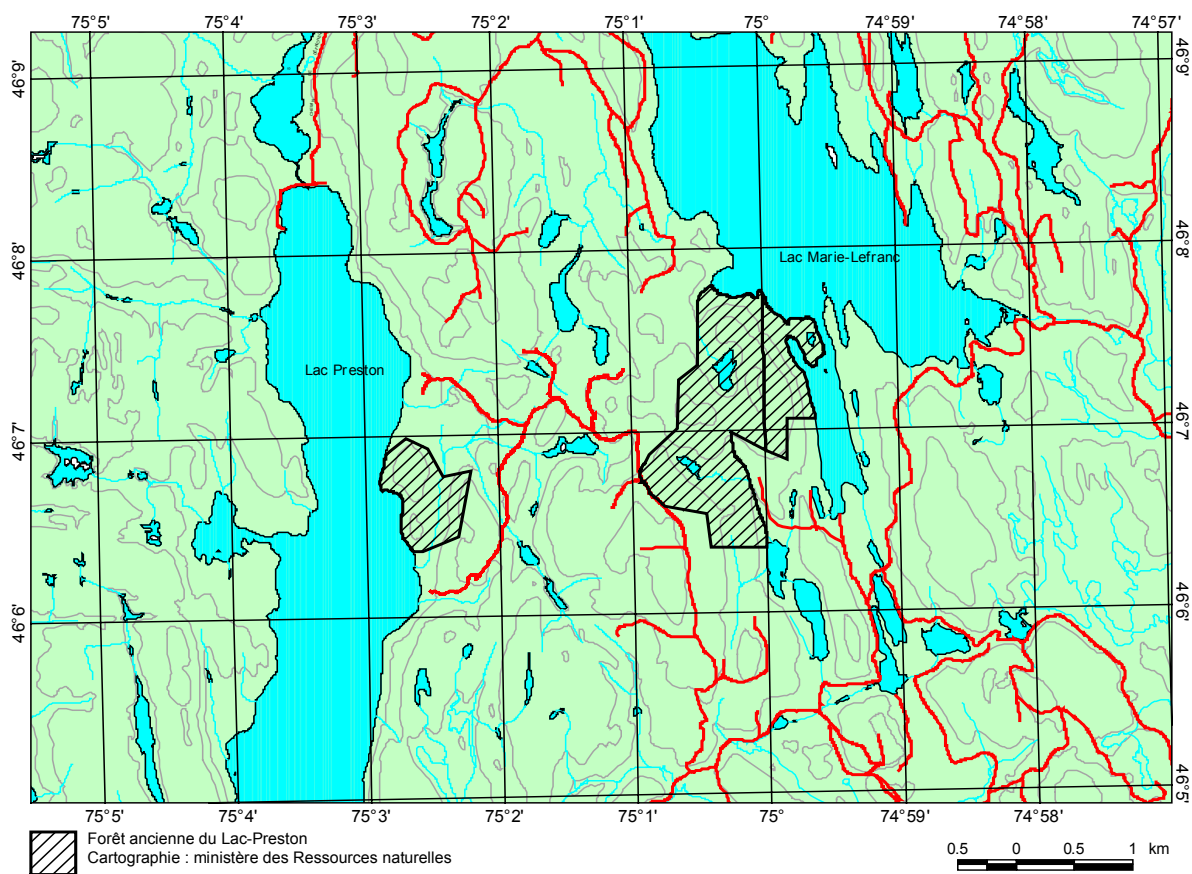
On trouve l'érablière à tilleul et à hêtre sur les sols profonds ou moyennement profonds à drainage bon ou moyen, là où les pentes ne sont pas trop accentuées. Cette association végétale couvre ici des superficies importantes. Sur les sols moins bien drainés, le bouleau jaune occupe une proportion de plus en plus importante du peuplement, au détriment surtout du tilleul et du hêtre. La forêt ancienne du Lac-Preston renferme aussi une proportion importante de sols très minces où la roche mère affleure, notamment dans les pentes très fortes, ainsi que des terrains très rocheux souvent issus d'éboulis. C'est sur ces sites que se trouvent les peuplements dominés ou codominés par la pruche de l'Est. Les zones de prucheraies pures couvrent souvent des superficies assez réduites. Cependant, elles sont entourées d'une mosaïque complexe de peuplements où la pruche est plus ou moins importante. La pruche s'associe surtout au



bouleau jaune (prucheraies à bouleau jaune et bétulaies jaunes à pruche), mais aussi parfois à l'érable à sucre.

Plusieurs autres essences se mêlent aux trois espèces dominantes, notamment l'ostryer de Virginie, l'épinette rouge, le pin blanc, le thuya occidental et le noyer cendré, sur les stations sèches ou moyennement humides, ainsi que le sapin baumier, le frêne noir et, à l'occasion, l'orme d'Amérique, sur les sites plus humides. Ces essences sont très tolérantes ou moyennement tolérantes à l'ombre. Plusieurs arbres dépassent 30 m de haut et un grand nombre de tiges d'essences diverses dépassent 80 cm de diamètre à hauteur de poitrine. Ces arbres ont mis des centaines d'années pour atteindre des dimensions aussi exceptionnelles.

La strate arbustive est constituée de jeunes tiges des espèces d'arbre citées précédemment, surtout l'érable à sucre, particulièrement bien adapté pour croître à l'ombre; ces essences feront éventuellement partie du couvert dominant. D'autres espèces arbustives sont également présentes, notamment *Acer pensylvanicum* et *Viburnum lantanoides*. Au nombre des herbacées et des fougères, on trouve en abondance *Dryopteris spinulosa*, *Lycopodium* spp. ou *Aralia nudicaulis*. Alors que les érabières peuvent renfermer une très grande variété de plantes herbacées, cette diversité est généralement très faible dans la prucheraie pure en raison des conditions particulières à ce type de peuplement, soit la formation graduelle d'une litière acide, des sols minces ou rocheux assez inhospitaliers et un couvert très dense qui empêche la lumière de passer.



POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS :

Ministère des Ressources naturelles
Direction de l'environnement forestier
880, chemin Sainte-Foy, 5^e étage
Québec (Québec) G1S 4X4
Téléphone : (418) 627-8646
Télécopieur : (418) 643-5651
Courriel : def@mrn.gouv.qc.ca
Site Internet : www.mrn.gouv.qc.ca
N° publication : DEF-0204 F-22

Ministère des Ressources naturelles
Forêt Québec
Direction régionale de Montréal
545, boulevard Crémazie Est, 8^e étage
Montréal (Québec) H2M 2V1
Téléphone : (514) 873-2140
Télécopieur : (514) 873-5398

Dossier n° 544